



CONSEIL COMMUNAL
COSSONAY

POUR CONVOCATION

- à Mmes et MM. les membres
du Conseil communal

POUR INFORMATION

- aux autorités compétentes
- à la presse

Cossonay, le 15 novembre 2021

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous convoquer en séance du Conseil communal de Cossonay pour le

LUNDI 6 décembre à 19 HEURES 15

à l'Aula du théâtre (PAM 3)

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, et afin de respecter les mesures d'hygiène et de distanciation sociale, les places à occuper dans l'aula seront indiquées par des papiers installés sur les sièges.

ORDRE DU JOUR

1. Appel.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 1^{er} novembre 2021
4. Communications du bureau.
5. Présentation résumée du programme de législature 2021-2026 de la Municipalité.
6. Présentation « L'informatique à Cossonay, où en est-on ? », en lien avec des projets relatifs à l'informatique communale.
7. Rapport de la Commission des finances concernant le préavis municipal n° 11/2021 relatif à la fixation des plafonds en matière d'endettement et de risques de cautionnement, durant la législature 2021-2026.
8. Préavis municipal n° 12/2021 relatif au budget de la Bourse communale pour l'année 2022 et rapport de la Commission des finances.
9. Rapport de la Commission chargée d'étudier le préavis municipal n° 13/2021 concernant un crédit d'étude relatif à un projet de mise en séparatif des collecteurs d'eaux claires et usées et éventuellement la création d'un trottoir et d'une bande cyclable sur la route de Morges (secteur sud).

10. Préavis du Conseil communal n° 14/2021 relatif à la fixation des indemnités du Conseil communal pour la législature 2021-2026.
11. Préavis municipal n° 15/2021 relatif à la rémunération des membres de la Municipalité pour la législature 2021-2026.
12. Préavis municipal n° 16/2021 relatif à la modification du Règlement du Conseil communal.

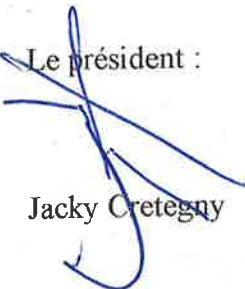
Composition de la Commission nommée par le Bureau :

Pascale Meister
Jean-Claude Challet
Géraldine Schärer
Audrey Antonietti
Yannick Maury

13. Communications de la Municipalité.
14. Communications des membres des Commissions permanentes, interpellations, propositions individuelles et divers.

Par ailleurs, nous vous informons que, comme à chaque dernière séance du Conseil communal de l'année civile, un apéritif suivra cette séance. Nous précisons que la présentation d'un certificat COVID valide sera exigé afin d'y prendre part. Toutefois, ce document n'est pas requis afin de participer à la séance en elle-même.

Le président :



Jacky Cretegy



La secrétaire :



Delphine Cicchi